

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère de l'agriculture,
de l'agroalimentaire et de la forêt

Arrêté

Portant nomination au Conseil national de l'enseignement supérieur et de la recherche agricole, agroalimentaire et vétérinaire.

Le ministre de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt, porte parole du Gouvernement

Vu le code rural et de la pêche maritime, notamment l'article R. 814-11 ;

Vu l'arrêté du 11 mai 2011 portant nomination au Conseil national de l'enseignement supérieur et de la recherche agricole, agroalimentaire et vétérinaire.

Arrête :

Article 1^{er}

Sont nommés membres du Conseil national de l'enseignement supérieur et de la recherche agricole, agroalimentaire et vétérinaire :

– M. Marc GOGNY, directeur de l'Ecole nationale vétérinaire d'Alfort (ENVA) en remplacement de M. Vincent PIVETEAU ;

– M. Olivier LAVIALLE, directeur de l'Ecole nationale supérieure des sciences agronomiques de Bordeaux Aquitaine (Bordeaux Sciences Agro) en remplacement de M. Grégoire THOMAS.

Article 2

Le présent arrêté sera publié au *Bulletin officiel* du ministère de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt.

Fait le **16 JUIL. 2015**

Pour le ministre et par délégation :
La chef du service de l'enseignement supérieur,
de la recherche et de l'innovation,



Valérie BADUEL